

ISF : 12 % des contribuables ont fait un don



Les Echos Le 06/09 à 20:45 Le don moyen a progressé de 67% et s'élevait en 2015 à 5.060 euros. - SIPA

En 2015, 12% de contribuables assujettis à l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ont effectué un don leur permettant de diminuer leurs prélèvements.

Les contribuables payant l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sont de plus en plus nombreux à effectuer des dons : ils ont été 43.300 en 2015, contre moins de 40.000 en 2010, selon l'enquête réalisée à partir de données des Finances publiques publiée par l'association Recherches et solidarités.

L'étude montre que le montant des dons versés par ces contribuables à des fondations a progressé de 80% en six ans pour atteindre 220 millions d'euros en 2015. Le don moyen a progressé de 67% et s'élevait en 2015 à 5.060 euros. Une surprise pour les associations, qui l'estimaient bien inférieur. Le baromètre réalisé par les Apprentis d'Auteuil l'évaluait à 2.297 euros, selon La Croix.

Des disparités entre les contribuables

Les personnes soumises à un impôt moins élevé (tranche de patrimoine inférieur à 2,57 millions d'euros) donnent plus et représentent 67% des donateurs. "On assiste à l'émergence d'une philanthropie plus engagée, à la recherche de résultats et ne liant plus forcément don et fiscalité", estime Xavier Delattre, président de l'Association française des fundraisers cité par La Croix. Les contribuables dont le patrimoine est supérieur à 2 millions d'euros ne représente que 2% des donateurs.

L'analyse régionale effectuée selon le découpage de 2015 distingue l'Ile-de-France comme la région où les donateurs assujettis à l'ISF sont les plus nombreux (57% du total des donateurs), loin devant Rhône-Alpes (8% des donateurs), la région Paca et le Nord Pas-de-Calais. La région parisienne n'est pourtant pas en tête des donateurs généreux, dont le montant versé en moyenne est de 5.300 euros, contre 6.200 euros dans le Nord-Pas-de-Calais.

Des associations inquiètes

Le quotidien La Croix a soulevé l'inquiétude des ONG, alors que certains candidats à la présidentielle parlent de supprimer l'ISF. Or, elles comptent sur la générosité des donateurs contribuables de l'ISF pour se financer. Les organisations philanthropiques sont aujourd'hui dépendantes de ces dons, poussés par la législation sur l'ISF.

Les personnes soumises à l'ISF et qui déclarent des dons peuvent en effet bénéficier d'une réduction de leur impôt, à hauteur de 75% des montants donnés, dans la limite de 50.000 euros.

Mais plusieurs candidats à la primaire de droite, comme Nicolas Sarkozy, François Fillon ou Alain Juppé, veulent [supprimer l'impôt sur la fortune](#) taxant les plus riches. Les ONG pourraient être privées de millions d'euros, alors que les dons des contribuables de l'ISF sont en constante augmentation. Plus de 250 millions d'euros sont prévus cette année.

Avec l'AFP